



**13<sup>EME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES  
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

**6 - 11 SEPTEMBRE 2010**

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE  
L'ENSEIGNEMENT ET DE L'AUDIOVISUEL**

**SYNTHÈSE**

**Président : John MAC COLL  
Rapporteur général : Dominique DEPRIESTER**

# SOMMAIRE

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'AUDIOVISUEL.....	2
ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE SEPTEMBRE.....	3
I. L'ENSEIGNEMENT, RECONNAISSANCE DES DIPLOMES, ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER.....	4
A) Reconnaissance des diplômes et des certifications.....	4
B) Les défis de l'enseignement français à l'étranger.....	5
C) Les aides à la scolarité.....	6
II. POINT SUR L'AUDIOVISUEL EXTERIEUR.....	8
A) Rôle de Canal+ Overseas dans l'audiovisuel extérieur.....	8
B) Les développements multimédia de TV5 Monde.....	9

**LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES  
CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'AUDIOVISUEL**

**Président : M. John MAC COLL**  
**Rapporteur général : Dominique DEPRIESTER**  
**Vice-présidente : Mme. Maryse LAURENTI**  
**Vice-président : M. Francis NIZET**

M. AICARDI René	M. LEBOUCHER Hervé
M. BARRAT Franck	Mme LEQUET Anne-Colette
Mme BEN NACEUR Madeleine	M. LOISEAU Philippe
Mme BLOCH Michèle	M. LUBRINA François
Mme CERISIER BEN GUIGA Monique	M. MAC COLL John
M. CHAZOT Pascal	Mme MALIVEL Michèle
M. CHOSTAKOFF Wladimir	Mme MARGARETO Soledad
Mme CONWAY Hélène	M. MARIE Jacques
M. D'AGESCY Gilles	M. NIZET Francis
Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Marie-Françoise	M. PETRI-GUASCO Raymond
M. DELL'AQUILA Bruno	Mme PICCHARLES Chantal
M. DEPRIESTER Dominique	M. PLANTEVIN Thierry
M. DUVERNOIS Louis	M. PRETET Jean-Charles
Mme EL ANBASSI Bérengère	Mme RECHENMANN Catherine
M. FERRAND André	M. REGNARD Damien
M. GIRAULT Claude	M. RICCI Didier
M. GUERRY Michel	M. RIGOT-MULLER Bertrand
M. LAUGEL Marcel	M. SARRAZIN Louis
Mme LAURENTI Maryse	M. TIROU Ramatchandirane
M. LE BRETON Tanguy	M. VIALA Denis
	M. ZAMBELLI Jean-Claude

Administrateur : Martine RUSSET

<b>DATE</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>THEMES</b>	<b>INVITES</b>
<b><u>Lundi 6 septembre</u></b>  <b>APRES-MIDI</b>	<b>15 h 00 – 17 h 00</b>	<b>Reconnaissance des diplômes et certifications</b>	<i>-M. Roger PILHION, Directeur par interim du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)</i>  <i>- Mme Françoise PROFIT, Responsable du département reconnaissance des diplômes, Centre ENIC NARIC France au Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)</i>
<b><u>Mardi 7 septembre</u></b>  <b>MATIN</b>	<b>9 h 00 – 10 h 00</b>  <b>10 h 00 – 11 h 00</b>  <b>11 h – 12 h 30</b>	<b>Les défis de l'enseignement français à l'étranger</b>  <b>Point sur l'état des dispositifs d'aide à la scolarité au bénéfice des enfants français (bourses scolaires et prises en charge). Bilan et perspectives</b>  <b>Rôle de Canal Overseas dans l'audiovisuel extérieur, présentation des derniers développements.</b>	<i>- Mme Anne-Marie DESCOTES, Directrice de l'AEFE</i> <i>- M. Olivier BOASSON, Directeur adjoint de l'AEFE</i>  <i>- M. Jean-Luc MASSIN, Chef du Service des bourses scolaires</i>  <i>- M. Jean-Noël TRONC, Président de Canal Overseas</i> <i>- M. Blaise MISTLER, Directeur des relations extérieures de Canal Overseas</i>
<b><u>Mardi 7 septembre</u></b>  <b>APRES-MIDI</b>	<b>16 h 00 - 18 h 00</b>	<b>Déplacement de la Commission de l'enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel à</b>  <b>TV5 Monde</b> <b>131 Avenue de Wagram</b> <b>75017 Paris</b>  <b>Visite des locaux, présentation des derniers développements multimédia</b>	<i>- Mme Marie-Christine SARAGOSSE, Directrice Générale de TV5 Monde</i>
<b><u>Mercredi 8 septembre</u></b>  <b>APRES-MIDI</b>	<b>14 h 30 – 17 h 00</b>	<b>Réunion de la commission: élaboration des résolutions, vœux et motions</b>	

La Commission des Affaires culturelles, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel s'est réunie les lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 septembre 2010. Elle s'est particulièrement intéressée à l'enseignement et à l'audiovisuel.

## **I. L'enseignement : reconnaissance des diplômes, enseignement français à l'étranger**

### *A. Reconnaissance des diplômes et des certifications*

La Commission s'est intéressée à la reconnaissance **des diplômes et des certifications**. Elle a auditionné M. Roger PILHION, directeur du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) et Mme Françoise PROFIT, responsable du département « reconnaissance des diplômes ».

Le Centre International d'Etudes pédagogiques est un **établissement public administratif** sous tutelle du Ministère de l'Education nationale. Son activité s'articule autour de 2 pôles :

- **l'éducation** : le CIEP est l'établissement public de référence à l'international dans le secteur de l'éducation et de la formation.
  
- **les langues** : le CIEP assure la gestion administrative et pédagogique des certifications de français langue étrangère (Diplôme Etude Langue Française et Diplôme Approfondi de Langue Française).

Le CIEP est chargé de la délivrance, pour les diplômes étrangers, **d'attestations de comparabilité** qui évaluent le diplôme soumis par rapport au système français. Il fournit aussi des informations sur l'exercice des professions réglementées en France et sur les procédures de reconnaissance des diplômes français à l'étranger.

Le CIEP est le relais français du réseau **ENIC-NARIC (European Network of Information Centres – National Academic Recognition Information Centres)**, réseau de 55 agences d'informations installées dans les différents pays de la région Europe définie par l'Unesco.

Si le CIEP est chargé de la validation des diplômes étrangers en France, il **peut renseigner** sur les formalités d'équivalence dans les autres pays membres ou entrer en contact avec un correspondant du réseau.

**Site Internet :** [www.ciep.fr/enic-naricfr/](http://www.ciep.fr/enic-naricfr/)

**Contact :** [enic-naric@ciep.fr](mailto:enic-naric@ciep.fr)

### *B. Les défis de l'enseignement français à l'étranger*

La Commission a reçu Madame DESCÔTES, directrice de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger accompagnée d'une très grande partie de son équipe dont Madame Raphaëlle DUTERTRE, chef de cabinet en charge des relations avec les élus.

Pour Mme la Directrice, **l'A.E.F.E est confortée dans son positionnement, ses orientations et ses moyens.**

En effet, la loi sur l'action extérieure de l'Etat de juillet 2010 ne modifie pas les statuts de l'opérateur et ses moyens budgétaires sur le programme 185 (pour le fonctionnement des établissements) sont confirmés.

Si les termes du contrat d'objectifs et de moyens ne sont pas encore négociés avec la tutelle, le plan d'orientation stratégique voté par le Conseil d'Administration de l'A.E.F.E au printemps dernier est d'ores et déjà mis en œuvre. Ses priorités sont la **qualité de l'offre pédagogique** (enseignement des langues et des sciences, évolution de l'évaluation) et la **modernisation du réseau** (statut des établissements, gouvernance des comités de gestion et des associations de parents par exemple).

En ce qui concerne la gestion des personnels de l'A.E.F.E, le **plafond d'emplois est maintenu** pour cette année, le nombre de personnels expatriés ne diminuera donc pas.

Au niveau des rémunérations, **l'avantage familial a été réactualisé** en mai dernier et une réflexion sur **une gestion plus souple de l'Indemnité Supplémentaire de Vie locale** voire de la **mise en place d'éléments complémentaires** est en cours pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie dans certains pays.

Le traitement des **recrutés locaux devrait s'améliorer** avec l'élaboration d'une charte et d'un vade mecum destiné aux comités de gestion.

Les liens avec les établissements homologués se **formalisent** puisque l'AEFE est désormais en charge de la procédure d'homologation en amont, au niveau de l'instruction des dossiers et se positionne à présent comme un prestataire de services.

À propos de l'**immobilier**, un schéma de programmation immobilière a été remis cet été à l'agence France Domaine, beaucoup de questions ne trouveront leur réponse que dans plusieurs mois.

Les **résultats au baccalauréat ont progressé en juin 2010** (plus de 95% de réussite en moyenne) et davantage d'élèves du réseau sont candidats à une admission dans l'enseignement supérieur français.

Les effectifs continuent de progresser d'environ 4% en moyenne mondiale. La rentrée est calme, tous les établissements ont ouvert.

Deux nouveaux lycées ont été livrés à Dakar et Ho Chi Minh Ville, les travaux ou les projets de travaux sont nombreux, le rapport de mars en donnera une liste exhaustive.

Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Agence a été l'occasion de programmer de nombreuses manifestations pédagogiques (parlement européen des délégués lycéens, coupe du monde à Johannesburg, « femmes de la Méditerranée » par exemple).

Enfin, l'Association mondiale des anciens élèves a tenu son premier Conseil d'Administration le 9 juillet.

### C. Les aides à la scolarité

La commission a entendu M. Jean Luc MASSIN, chef du service des bourses à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger.

L'ensemble des membres de l'Assemblée a été destinataire d'une note sur l'état des dispositifs d'aide à la scolarité à cette rentrée. Cette synthèse n'en reprend donc que les éléments les plus marquants :

- **Le nombre de dossiers déposés est en augmentation :**
  - plus de 5% pour les demandes de bourse ;
  - plus de 24% pour les demandes de prise en charge à mettre en rapport avec l'effort d'information des postes et des établissements vers les familles mais aussi le désengagement des entrepreneurs individuels.

- Le nombre d'aides accordées n'augmente pas dans les mêmes proportions ( 1% du nombre des bourses, contre près de 20% pour les prises en charge).

- Le montant des bourses est en hausse de 3,4% dans les pays du rythme nord et en baisse de 5% dans les pays du rythme sud.

Il faut voir dans le décalage entre l'évolution du nombre de dossiers déposés et de bourses accordées **l'effet des mesures de régulation décidées au début de l'année** ainsi que les **rejets ou ajournements plus fréquents** par les Commissions locales.

Les **mesures de régulation budgétaire** ont permis une économie totale d'environ 2,7 millions d'euros, la modification du coefficient K (porté à 35% aux USA et 25% ailleurs) et la cristallisation du montant de la prise en charge étant les facteurs ayant eu l'impact le plus important.

Nous rappelons que notre commission avait dénoncé les mesures de régulation prises.

Il faut noter également **l'impact défavorable de l'évolution des taux de change** cette année qui a entraîné un surcoût de 3,7 millions d'euros des versements des aides aux établissements à la rentrée.

L'Agence dispose à ce jour d'une dotation de 100,5 millions d'euros après régulation, le coût total estimé de l'aide à la scolarité devant se porter cette année à 107 millions d'euros.

Les prévisions des exercices budgétaires des prochaines années montrent que, sans modification du dispositif, le déficit entre la dotation et le coût de la mesure s'élèverait à 61 millions d'euros en 2013.

La Commission n'a pu recevoir les parlementaires Mmes COLOT et JOISSAINS dont les conclusions du rapport sur l'avenir de la prise en charge ne sont pas connues. Elle souhaiterait être destinataire du rapport dès sa publication.



## II. Point sur l'audiovisuel extérieur

### A. Rôle de Canal+ Overseas dans l'audiovisuel extérieur

Notre Commission a reçu Monsieur Jean Noël TRONC, Président Directeur Général de la société Canal+ Overseas accompagné de son directeur des relations extérieures, Monsieur Blaise MISTLER.

Canal+ Overseas est une filiale du groupe Canal+ en charge de l'international et de l'outre mer français.

La société gère **l'implantation de bouquets satellitaires** de chaînes de télévision, c'est-à-dire qu'elle **édite des chaînes ou en achète les droits**, les regroupe en offre appelée « bouquets » dont elle **assure la diffusion technique vers les satellites** et en assure enfin la **commercialisation** puisqu'il s'agit dans tous les cas de télévision payante.

Canal+ Overseas édite ainsi plus d'une vingtaine de chaînes destinées à l'Outre mer français, la Pologne, l'Afrique et prochainement le Vietnam . Elle diffuse plus de 300 chaînes via 7 satellites vers les 5 continents.

Canal+ Overseas est ainsi présente en Pologne, dans plus de 40 pays d'Afrique Subsaharienne. Au Maghreb, dans l'Océan indien, aux Caraïbes, dans le Pacifique sud et au Vietnam, sa diffusion est donc très large.

La société revendique 2,5 millions d'abonnés, l'audience de ses chaînes étant certainement supérieure en réalité du fait du piratage.

La société estime être un **acteur majeur du dispositif audiovisuel extérieur français en donnant accès dans ses bouquets à des chaînes en langue française.**

Ses programmes sont en effet reçus dans plus de la moitié des pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie et dans 23 états dont le français est la langue officielle (soit 79%).

On peut dire qu'à ce titre, Canal + Overseas joue **un rôle dans le rayonnement de la francophonie et dans la diversité audiovisuelle.**

Le continent africain est le cœur de la stratégie de croissance de l'entreprise, Monsieur TRONC signale la difficulté de s'installer sur certains marchés (Inde ou Chine par exemple) et la concurrence très vive des chaînes gratuites panarabes en Afrique du Nord.

Il s'agit, ce qui peut sembler paradoxal, d'une société privée ayant pris conscience d'avoir une mission de service public. Son PDG appelle à une évolution du modèle d'organisation de notre audiovisuel extérieur, proposant par exemple l'octroi d'une subvention publique transitoire permettant le lancement d'une chaîne francophone au Vietnam ou encore d'une chaîne pédagogique en français sur le continent africain.

### *B. Les développements multimédia de TV5 Monde*

La Commission s'est déplacée au siège de TV5 Monde. Après une visite de la régie de diffusion mondiale et du studio, l'équipe dirigée par Marie Christine SARAGOSSE, en particulier Mme Hélène ZEMMOUR, Michèle JACOBS-HERMES et Jean-Luc CRONAL, a présenté les derniers **développements multimédias** de la chaîne, un des objectifs fixés par son plan d'orientation stratégique, les nouveaux **outils du dispositif d'apprentissage du français** de la chaîne et **l'évolution de la distribution et des audiences**.

Le site Internet de TV5 Monde ([www.tv5monde.org](http://www.tv5monde.org)) s'est enrichi, devenant un véritable portail offrant notamment :

- un site de vidéos à la demande (<http://cinema.tv5monde.com>), permettant l'achat de films ou de documentaires francophones. La chaîne travaille à l'élaboration d'une offre tarifaire adaptée aux centres culturels, instituts et Alliances françaises ;
- un site dédié aux programmes jeunesse ([www.tivi5mondeplus.com](http://www.tivi5mondeplus.com)), gratuit et sans publicité reprenant les émissions jeunesse de la chaîne. Pour des problèmes d'acquisition de droits, l'accès de ce site est impossible à partir de certains pays mais peut être débloqué pour les opérateurs culturels français ;
- Une chaîne Internet gratuite dédiée à l'Afrique ([www.tv5mondeplusafrique.com](http://www.tv5mondeplusafrique.com)), de programmes à la demande présentant les facettes de l'Afrique contemporaine, créative et en mouvement. La chaîne est également « géo bloquée » dans un certain nombre de pays.

TV5 Monde a également développé un site Internet adapté aux terminaux mobiles en direction des voyageurs et est présente sur les réseaux sociaux.

**La chaîne a donc investi l'ensemble des nouveaux moyens de diffusion et développe une politique active de sous titrage (plus de 10 langues).**

Cette politique semble porter ses fruits car, 26 ans après sa création, ce sont aujourd'hui 215 millions de foyers qui reçoivent la chaîne, en augmentation de près de 4% cette année.

La progression de la chaîne est particulièrement sensible dans la zone Asie, Pacifique (+24%) depuis le dédoublement du signal et le sous-titrage en japonais.

TV5 Monde est bien une chaîne à part dans le paysage audiovisuel mondial, résolument au **service de la francophonie et de la pédagogie du Français.**

TV5 Monde signera d'ailleurs des accords de partenariat avec l'A.E.F.E, la Mission Laïque et l'Alliance française, ce dont notre commission se félicite.

Cette visite au siège de la chaîne nous a conforté dans l'image extrêmement positive que nous avons de cette chaîne et de son équipe.